



# AUTISME et TSA, le rôle de l'encadrement dans la mise en oeuvre des pratiques recommandées (code stage D30ter)

*Formation en visioconférence nécessitant un ordinateur (ou tablette) avec webcam, micro et connexion internet haut débit*

*La Stratégie Nationale pour l'Autisme (2018-2022) pose les orientations de la politique gouvernementale pour les personnes en situation d'autisme. Dans ce contexte, la réponse des établissements à l'accueil d'enfants/d'adultes présentant un trouble du spectre autistique nécessite des adaptations conceptuelles, structurelles et organisationnelles pour répondre au respect de la stratégie et des RBP.*

*Cette formation a pour objectif de donner des clés de compréhension des besoins spécifiques des personnes autistes pour un ajustement de l'offre de services des établissements spécialisés.*

## Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'évaluer, pour chacun des points attendus dans les RBPP HAS ANESM mars 2012, les services proposés dans son établissement et ceux à mettre en oeuvre. Il sera en mesure, à partir des besoins particuliers d'accompagnement des personnes autistes, de soutenir son équipe dans la réalisation de la démarche en lien avec l'évolution de la tarification. Il sera capable de prioriser les adaptations/améliorations qui en découlent, mobiliser les différents leviers concrets pour les mettre en oeuvre et favoriser la conduite du changement

## Programme :

### Jour 1 - 3 heures 30

*Rappels sur les connaissances actualisées en autisme et sur les besoins des personnes TSA*  
*Comprendre en quoi les particularités perceptives et cognitives impactent les propositions d'adaptation et d'accompagnement*  
*Savoir mettre en oeuvre des stratégies adaptées pour conserver/enseigner des compétences*  
*Connaitre les aménagements à apporter pour compenser les difficultés des personnes TSA*

### Jour 2 - 3 heures 30

*Savoir évaluer les obstacles aux changements*  
*Établir un tableau de bord de mise en oeuvre de changement*  
*Co-construire un plan d'accompagnement des équipes*  
*Clarifier les résultats à court et moyen terme*

### Jour 3 - 3 heures 30

*Comment associer professionnels et familles dans la co-construction de l'offre de services rendu aux usagers*  
*Mettre en oeuvre un cadre de vie et un environnement humain et matériel adapté à l'autisme*  
*Utiliser les leviers à disposition : composition et planning des équipes, niveau d'expertise des équipes*  
*La formation et le soutien des professionnels comme pilier des adaptations*



## Infos :

### Formation Compléter

**Accès :** pas de pré-requis

**Public :** Directeur, chef de service, Président, gestionnaire d'Association, Cadre de santé, Psychologue

**Méthode pédagogique :** Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, quiz

**Moyens pédagogiques :** au premier jour du stage, chaque stagiaire devra être équipé d'un ordinateur (ou tablette) avec webcam, micro et internet haut débit

**Durée :** 10h30 réparties sur 3 demi-journées

**Tarif Professionnel pris en charge par l'employeur :** 88 euros  
**Tarif Professionnel individuel :** 76 euros

*Montant non assujéti à la TVA*

**Renseignements :**  
[info@ediformation.fr](mailto:info@ediformation.fr) ou **04 93 45 53 18**



**Animateur :**  
Armelle SAILLOUR, DESS de Psychologie,  
CAFDES en 1997, formée

à l'autisme, elle a dirigé divers établissements spécialisés dans l'autisme (enfants/adultes), puis un CRA avant d'être chargée de Mission Autisme (Association Nationale gérant des établissements médico-sociaux) dans le but de conduire aux changements des pratiques par le biais des formations et de l'accompagnement des équipes sur le terrain.

## Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  25%

Communication  25%

Stratégies d'interventions  40%

Evaluations formelles et informelles  10%